



**DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES**

## **BOFIP-RHO-18-0534 du 17/01/2018**

Arrêté du 1<sup>er</sup> décembre 2017

**ARRETE RAPPORTANT L'ARRETE DU 10 MARS 2017 ET PORTANT AFFECTATION ET NOMINATION D'UN INSPECTEUR DES FINANCES PUBLIQUES DANS LE GRADE D'INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES, CLASSE NORMALE, AU TITRE DU PREMIER SEMESTRE 2017**

**Bureau RH-1B**

### **RÉSUMÉ**

Cet arrêté rapporte l'arrêté du 10 mars 2017 et porte affectation et nomination d'un inspecteur des Finances publiques dans le grade d'inspecteur divisionnaire des Finances publiques, classe normale, au titre du premier semestre 2017.

Date d'application : 27/03/2017

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

---

PARTIE 1 : ARRÊTÉ RAPPORTANT L'ARRÊTÉ DU 10 MARS 2017 ET PORTANT AFFECTATION ET NOMINATION D'UN INSPECTEUR DES FINANCES PUBLIQUES DANS LE GRADE D'INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES, CLASSE NORMALE, AU TITRE DU PREMIER SEMESTRE 2017..... 3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ RAPPORTANT L'ARRÊTÉ DU 10 MARS 2017 ET PORTANT AFFECTATION ET NOMINATION D'UN INSPECTEUR DES FINANCES PUBLIQUES DANS LE GRADE D'INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES, CLASSE NORMALE, AU TITRE DU PREMIER SEMESTRE 2017



**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Ministère de l'Action  
et des Comptes Publics

**ARRÊTÉ**

rapportant l'arrêté du 10 mars 2017 et portant affectation et nomination d'un inspecteur des Finances publiques dans le grade d'inspecteur divisionnaire des Finances publiques, classe normale, au titre du premier semestre 2017

**LE MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS**

- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 modifié portant statut particulier des personnels de la catégorie A de la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2017-1391 du 21 septembre 2017 relatif au corps de catégorie A de la direction générale des finances publiques et à divers emplois des ministères économiques et financiers ;
- Vu l'arrêté du 10 mars 2017 portant affectation et nomination d'un inspecteur des finances publiques dans le grade d'inspecteur divisionnaire des finances publiques, classe normale, au titre du premier semestre 2017 ;
- Vu la demande de l'intéressé ;

**ARRÊTE :**

**Article premier** : sont rapportées les dispositions de l'arrêté du 10 mars 2017, en tant qu'elles concernent l'affectation et la nomination dans le grade d'inspecteur divisionnaire des finances publiques, classe normale, de Monsieur Jean-Yves ROUSSEL, inspecteur des finances publiques :

| Prénom    | Nom     | N° DGFIP | Grade-Echelon<br>Date de prise de rang | Ancienne affectation      | Nouvelle affectation  | Grade-Echelon<br>Date de prise de rang<br>Date d'effet |
|-----------|---------|----------|--|---------------------------|---|--|
| JEAN-YVES | ROUSSEL | 151904   | INSPECTEUR FIP 11<br>01/11/2015        | DDFIP DE L'EURE<br>EVREUX | DIRECTION IMPÔTS SERVICE<br>ROUEN<br>IDIV CN EMPLOI ADMINISTRATIF | IDIV FIP CL NORM 02<br>27/03/2017<br>27/03/2017        |

**Article 2** : Monsieur Jean-Yves ROUSSEL est nommé inspecteur divisionnaire des finances publiques, classe normale, et affecté en cette qualité dans les fonctions et conditions indiquées ci-après :

| Prénom    | Nom     | N° DGFIP | Grade-Echelon<br>Date de prise de rang | Ancienne affectation      | Nouvelle affectation  | Grade-Echelon<br>Date de prise de rang<br>Date d'effet |
|-----------|---------|----------|--|---------------------------|---|--|
| JEAN-YVES | ROUSSEL | 151904   | INSPECTEUR FIP 10<br>01/11/2015        | DDFIP DE L'EURE<br>EVREUX | DIRECTION IMPÔTS SERVICE<br>ROUEN<br>IDIV CN EMPLOI ADMINISTRATIF | IDIV FIP CL NORM 02<br>27/03/2017<br>27/03/2017        |

**Article 3** : le présent arrêté sera notifié à qui de droit.

FAIT À PARIS, LE 01/12/2017

POUR LE MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION,  
L'ADMINISTRATRICE CIVILE HORS CLASSE, CHEF DU BUREAU RH-1B,

CÉLINE CASTELEYN



BOFiP  
Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Bruno Parent

ISSN 2268-0756